

bonne, vers 1879 ; celle de Lachine, en 1865 ; celle de Saint-Henri-de-Mascouche, en 1880, et il y en a d'autres encore.

Ajoutons que nos autres catégories de monuments historiques eurent aussi beaucoup à souffrir.

Ainsi, le château de Longueuil, dont Frontenac a dit qu'il " nous donnait une idée des châteaux fortifiés de France ", quoique partiellement incendié en 1792, était encore solide en 1810. On en détruisit alors les murs et la pierre servit à la construction d'une nouvelle église.

Le moulin du Fort, à la Pointe-à-Callières, construit en 1648, fut détruit vers 1905.

La résidence du fondateur de Ville-Marie lui-même n'eût pas un meilleur sort. Elle fut rasée en 1850 ; étrange manière de célébrer le 200^e anniversaire de sa construction. Sur ses fondations fut érigé le magasin de la compagnie Frothingham & Workman, où l'on emmagasina de la ferraille... C'est complet.

Le magasin de la compagnie des Indes, coin Notre-Dame et place Jacques-Cartier, construit en 1670 par le baron de Bécancourt et devenu plus tard la résidence de James McGill, fut aussi démoli en 1903. Sur son emplacement, — ou plutôt au-dessous, — on vend aujourd'hui des légumes.

Enfin, tandis que les Etats-Unis, à grands frais et avec éclat, restaurent le fort Carillon, nos forts à nous, celui de l'île aux Noix, par exemple, tombent en ruines.

Cela n'est pas tout, et que l'on ne m'en veuille pas d'étendre encore ce triste tableau.

C'est que, pour détruire une église, on peut s'y prendre de deux façons : la première, en la jetant par terre, c'est la plus simple, et la seconde, en la défigurant.

C'est cette dernière façon qu'ont adoptée, en France, les " embellisseurs " qui, aux XVII^e et XVIII^e siècles, " déshonorèrent " temporairement l'incomparable cathédrale d'Amiens " en en badigeonnant l'intérieur de grossiers oripeaux de plâtre et de dorures. " (3)

Or, si, à l'extérieur, nos vieilles églises sont presque toutes sans style particulier, quoique de bon goût, à l'intérieur, au contraire, elles offrent souvent de réelles beautés. Et c'est précisément contre un trop grand nombre de

ces intérieurs d'églises, qu'en ces dernières années surtout, nos " embellisseurs " — car nous en avons nous aussi, — ont porté leur attention.

Je pourrais, à ce propos, indiquer les cas, particulièrement pénibles, de deux de ces beaux intérieurs, tout de bois sculpté, que l'on a récemment saccagés et " modernisés " : c'est presque un pléonasme. Dans l'un de ces deux cas, la chaire, aussi de bois sculpté, eut la vie sauve, mais ce fut à la condition de descendre dans le sous-sol.

Pour terminer, je n'insisterai pas plus qu'il ne faut sur le cas, devenu classique, de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Toutes les malices que l'on en pourrait dire ne nous empêcheraient pas de combien regretter qu'en 1888, lors de la restauration qu'il en entreprit, l'abbé Lenoir se soit donné tant de peine pour penser à un tas de choses plutôt, précisément, que ce à quoi il eût tant fallu qu'il pensât : laisser cette petite église en paix.

Maintenant écrasée sous un amoncellement de clochetons, de statues et de colifichets, Notre-Dame-de-Bon-Secours a perdu sa valeur historique : c'est une morte ensevelie dans du marbre.

Un de mes clients avec qui j'en causais récemment, me raconta comment, dans leurs chagrins, ses parents et grands-parents étaient toujours allés dans cette église, chercher leur soutien ; c'était leur douce conseillère. " Elle était de la famille, continua-t-il, mais quand on l'eût réparée, je ne la reconnus plus. Elle devint une étrangère et je changeai de paroisse. " Puis, avec un gros soupir, il ajouta : " Voyez-vous, monsieur, ça n'est plus l'église à maman. "

Voilà, je pense, assez de détails. Et je prie le lecteur, que mes remarques auraient pu involontairement blesser, de ne pas oublier qu'étant, moi aussi, Canadien, elles étaient encore plus pénibles à écrire qu'elles ne le sont à lire. Il y a un but à atteindre, qui est de sauvegarder ce qui nous reste de monuments historiques. Pour que ce but soit atteint, il fallait bien d'abord démontrer qu'ils sont en danger, et voilà tout ce que j'ai essayé de faire.

Au reste, il ne faudrait pas prétendre que la liste de toutes les tristesses de ce genre soit épuisée. Mais je la crois suffisamment longue et décisive, et parfois humiliante aussi, pour que nous puissions, dès maintenant, tirer des conclusions.

3. *Almanach de l'Action Sociale Catholique*, 1919 " La cathédrale d'Amiens " par l'abbé J.-T. Nadeau, p. 102.